Association lianes

Projet associatif

<u>Li</u>en avec l'<u>an</u>imal contre l'<u>e</u>xclusion <u>s</u>ociale



Association lianes

Projet associatif

<u>Li</u>en avec l'<u>an</u>imal contre l'<u>e</u>xclusion <u>s</u>ociale

2016





Introduction

En 2002 le projet de créer des emplois et d'accompagner des personnes en réinsertion grâce à l'animal est né de l'exemple de l'association <u>Hopla</u>, un chantier d'insertion par le cheval encadré par des psychologues, thérapeutes et animateurs.

C'est par les chiens et les chats, devenus parfois les seuls compagnons, la seule attache à la vie, que <u>Sabine Roubire</u> veut recréer le lien social.

Sa volonté : accueillir les chiens et les chats des personnes en difficulté de santé ou sociale dans un chenil et d'en confier l'entretien à des travailleurs en insertion, encadrés dans leurs activités et accompagnés dans leurs démarches par des salariés permanents.

Sabine Roubire crée alors l'association <u>Lianes</u> le 23 novembre 2003 après une étude validée par son mémoire de DESS en sociologie des pratiques sociales de l'insertion.

<u>Lianes</u> invente un outil novateur pour les personnes en situation d'isolement grâce aux services rendus à leurs animaux de compagnie.

L'animal de compagnie est un formidable support de lien social dont les bienfaits physiques, psychologiques et sociaux sont reconnus par de nombreux experts en médiation animale.

La loi Fauchon de 2002 — rénovant l'action médico-sociale, réaffirmant l'importance à accorder aux personnes âgées, handicapées, en situation de précarité — facilite l'action de <u>Lianes</u> qui répond à une demande potentielle qui s'est avérée récurrente.

Or le projet initial du chenil est complexe à réaliser, notamment par l'exigence de locaux adaptés. En attendant, les pensions pour animaux sont assurées par des familles d'accueil dès 2003. D'autres activités naissent : des services au domicile des particuliers en 2004, des visites en maisons de retraite en 2005 et des ateliers de médiation canine en 2008. Le chenil voit enfin le jour en 2009.

Notre premier salarié en insertion est embauché en 2006 pour

des promenades à domicile.

Le lien social, conservé avec le bénéficiaire, grâce à la prise en charge de son animal de compagnie, est la priorité de Lianes.

Par la médiation animale, <u>Lianes</u> aide la personne à devenir actrice de son insertion sociale, et l'accompagne dans ses démarches.

Nous avons à cœur de mettre l'homme au centre de nos préoccupations.

Grandie par ses efforts et après avoir surmonté bien des difficultés d'ordre interne et externe, <u>Lianes</u> est maintenant davantage reconnue et soutenue par ses partenaires privés et publics depuis sa fondation:

<u>Lianes</u> développe depuis sa création de nouveaux services et de nouveaux emplois. <u>Lianes</u> a pris beaucoup d'importance tant dans son domaine d'expertise — dans la relation Homme/Animal, que dans celui de ses compétences.

Grandir, c'est aussi devoir se structurer, trouver un fonctionnement et une organisation adaptés à la fois à nos valeurs, à nos missions, aux contraintes externes et internes et aux réglementations de plus en plus exigeantes.

Pour consolider ses actions, lancer de nouveaux projets et améliorer l'aide qu'elle apporte aux personnes qui connaissent des problèmes de santé ou des difficultés sociales, <u>Lianes</u> met tout en œuvre, grâce aux animaux de compagnie, pour se donner les moyens de choisir un modèle économique pérenne dans le respect de ses valeurs.

Elle développe notamment son auto financement et intervient dans ses domaines d'expertise.

C'est dans ce cadre que s'inscrit notre projet d'essaimage et que nous avons créé des formations concernant la relation Homme/Animal dispensées en interne comme en externe.

En dépit du chemin parcouru, il nous reste encore beaucoup à accomplir.

Ce projet associatif est autant un retour sur nos réalisations et nos douze années d'existence qu'une nouvelle pierre à l'édifice, dans les fondations de <u>Lianes</u>. Une ouverture vers ce qui pourra se faire demain et sur notre conviction de l'aide

apportée à l'humain et à la société grâce aux animaux de compagnie dont les bienfaits ne font plus aucun doute.

Pourquoi ce projet associatif?

En interne, nos instances décisionnelles bénévoles tout comme nos responsables salariés ont éprouvé le besoin de donner du sens à notre engagement associatif, de créer du lien entre les différents acteurs de notre association, de porter nos ambitions auprès de nos partenaires.

En externe, nos partenaires techniques et financiers, autant privés que publics, souhaitent soutenir des associations structurées dont le fonctionnement courant ainsi que les activités sont viables financièrement.

C'est-à-dire des associations qui ont défini un modèle économique pérenne. Ainsi, les objectifs du *Projet associatif* sont :

- Formaliser les valeurs défendues par notre association.
- Définir le cadre de notre fonctionnement.
- Identifier les objectifs et les missions sur les prochaines années au regard des constats permanents.
- Exprimer les évolutions souhaitées en cohérence avec nos valeurs, nos missions et nos ressources

Notre Projet associatif est formulé aujourd'hui : ce travail a été initié fin 2014 et doit se poursuivre tout au long de la vie de Lianes.

«L'association a pour objet de créer, développer et/ou maintenir le lien social avec des personnes en difficulté par l'intermédiaire de l'animal.»

Nos Missions

- o Préserver le lien Homme/Animal et éviter les abandons.
- o Être un tremplin professionnel et social grâce au maintien du lien Homme/Animal
- o Promouvoir la médiation animale.
- o Sensibiliser les institutions, établissements et foyers au maintien du lien avec l'animal de compagnie.

Nos ambitions

- Devenir un référent reconnu de la médiation animale
- Être reconnu acteur et partenaire de l'insertion sociale et professionnelle
- Développer un modèle économique pérenne adapté à nos valeurs
- Devenir organe de formation dans nos domaines d'expertise
- Essaimer notre concept sur le territoire national

Nos Valeurs

Solidarité:

Soutenir les personnes en difficulté par la médiation animale en les accompagnant vers un mieux-être, une base pour renouer le lien social.

<u>Lianes</u> contribue au lien social au travers de la rencontre et de la relation Homme-Animal pour lutter contre les exclusions. Nos actions sont animées par un esprit d'empathie, de compréhension et de reconnaissance de l'Homme et de l'animal. <u>Lianes</u> veut défendre l'esprit de partage, d'échanges et d'entraide.

Respect de l'Homme de l'animal et de l'environnement :

<u>Lianes</u> instaure une relation sincère de confiance dans le non-jugement, l'empathie et l'écoute, le respect de la confidentialité. <u>Lianes</u> s'adapte aux besoins individuels dans le souci de mieux-être de l'Homme, l'animal et son environnement.

Professionnalisme:

<u>Lianes</u> apporte toute son expérience, son expertise et ses compétences dans le domaine de la médiation animale avec constance, sérieux et rigueur.

Dans son domaine d'intervention, <u>Lianes</u> veut s'adapter et répondre aux besoins exprimés. <u>Lianes</u> est à l'écoute des bénéficiaires, des institutions et des partenaires. Elle aide à responsabiliser chacun, à participer à l'insertion sociale et à la mise en place de projets, réflexions et recherche sur la médiation animale.

Accomplissement personnel:

<u>Lianes</u> contribue au mieux-être, à la santé et à la sécurité de chacun. Elle tend à redonner un sentiment d'utilité, d'appartenance et d'autonomie.

<u>Lianes</u> est soucieuse de reconnaissance et veut donner du sens à ceux qui s'engagent en son sein.

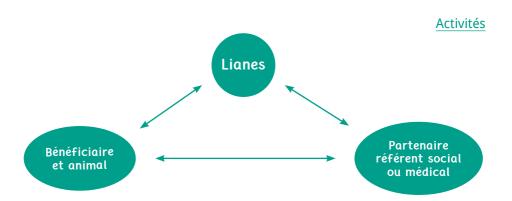


Partie 1. Activités

<u>Lianes</u> offre un soutien d'ordre pratique et moral aux personnes en difficulté, sociale ou de santé, grâce à l'animal de compagnie. Pratique qui offre de nombreux bénéfices : Des bénéfices physiologiques (effets anxiolytiques), des bénéfices psychologiques (réconfort, calme, sécurité) et des bénéfices sociaux (catalyseur social).

Dans toutes ses activités, <u>Lianes</u> accompagne ses bénéficiaires dans leurs démarches d'insertion. La personne fragilisée apprend, grâce à la présence de l'animal à se socialiser, à se responsabiliser, à faire confiance aux autres et à être actrice de son insertion sociale.

(Souhait de s'appuyer sur l'animal pour aider chacun à se retrouver en lui, dans les autres, une motivation à donner, recevoir et s'intégrer).



Pensions

Pour préserver le lien affectif entre l'animal et son maître, <u>Lianes</u> propose des solutions de gardes temporaires de ses animaux de compagnie, que ce soit en famille d'accueil, notre première activité démarrée en 2003, ou en chenil dans nos locaux, accompagnées par nos bénévoles.

Au cours de notre évolution, nous sommes passés de deux box en 2004 (grâce aux résidents du foyer Horizon Amitié), à cinq box en 2009 dans nos anciens locaux de Geispolsheim et enfin à cinq box depuis mars 2014 dans nos nouveaux locaux au 4 rue de Lübeck

Le Monde — 30 janv 2014.

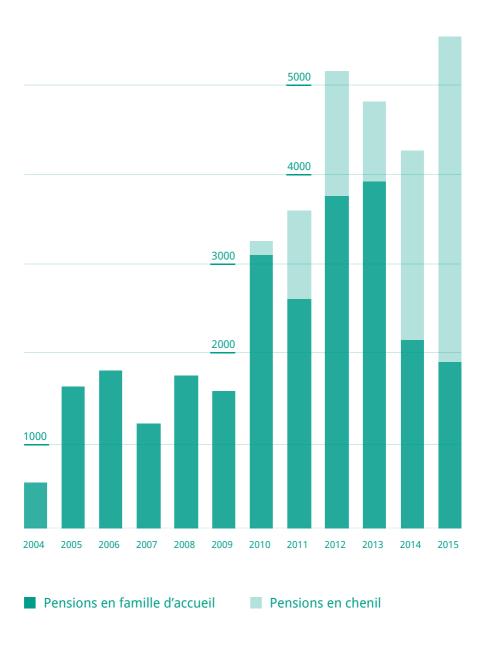
«En France, 3,6 millions de personnes sont soit privées de domicile personnel, soit vivent dans des conditions très difficiles (privation de confort ou surpeuplement), soit sont en situation d'occupation précaire (hôtel, caravanes...).

Le nombre de sans-abri a ainsi augmenté de 50 % depuis 2011.»

Route 89 Strasbourg — Mars 2015:

«Si beaucoup de SDF n'appellent plus le 115 parce qu'ils ont essuyé trop de refus, certains s'abstiennent car les conditions d'accueil en centre d'hébergement ne leur conviennent pas ou parce qu'ils ne rentrent pas dans les critères d'admission. Exemple le plus fréquent, les personnes accompagnées d'animaux »

Nombre total de pensions par année



Les objectifs de cette activité?

La pension permet d'offrir une solution à nos bénéficiaires, leur permettant d'engager plus facilement des démarches de soins et/ou sociales qui leur sont nécessaires. Ainsi, ils se rassurent et reprennent confiance, notamment parce que le lien avec l'animal peut être entretenu lors de la pension. Les propriétaires sont sollicités pour venir régulièrement voir leurs animaux et s'en occuper.

Au delà, le chenil nous permet de responsabiliser les maîtres face aux soins à prodiguer à leurs animaux, de faire de la prévention, d'apporter une écoute active et de répondre aux besoins ou aux questions spécifiques de nos bénéficiaires.

Il est également créateur d'emplois, nous permettant de soutenir et de faciliter les actions des travailleurs sociaux.

Enfin, il nous permet de mieux sensibiliser les établissements aux questions de l'accueil des animaux pour permettre de faciliter les issues positives.

Pourquoi le chenil?

Pour être plus réactifs face aux urgences auxquelles nous devons faire face. Parce qu'il nous permet de garder les grands chiens plus difficiles à placer en familles d'accueils.

Mais aussi pour garder des chiens aux comportements difficiles (ex : malpropreté, destruction, aboiement, troubles de la socialisation, etc.).

Et enfin, il permet de donner la possibilité aux bénéficiaires de venir voir régulièrement leurs animaux de compagnie, de s'investir dans leur prise en charge, et de parfois venir en aide à l'association.

Pourquoi la famille d'accueil?

Pour nous permettre d'augmenter notre capacité d'accueil et répondre à la demande des bénéficiaires qui ne souhaitent pas voir leurs animaux en «cage».

Les tarifs sont adaptés aux moyens des bénéficiaires.

Services à domicile

Pour préserver le lien affectif entre l'animal et son maître, <u>Lianes</u> propose des services à domicile.

Ils consistent principalement à s'occuper des animaux chez leur propriétaire grâce à des promenades, de l'aide pour l'entretien des litières, des transports chez le vétérinaire, etc.

Nous avons démarré cette activité en janvier 2004.

Fondation de France: «les solitudes en France» - 2014

«Depuis 2010, le taux de personnes isolées s'accentue dans les villes (13% de personnes isolées en 2014, contre 8% en 2010).

L'étude témoigne de la prégnance des inégalités sociales en matière d'isolement et de l'impact majeur de la pauvreté.

Développer son cercle amical, s'inscrire dans un réseau associatif, développer des relations dans le cercle professionnel ou dans le cadre familial sont des gageures pour les personnes ayant de moindres ressources.

De toutes les générations, celle des 75 ans et plus est celle qui a été la plus impactée par la montée des solitudes en France : 1 personne âgée sur 4 est seule. La perte d'autonomie, la maladie, jouent de manière très négative sur le maintien ou le développement de la vie sociale.

Les personnes déclarant souffrir d'un handicap physique invalidant sont près de deux fois plus exposées à l'isolement relationnel qu'en moyenne.

Le handicap ou la perte d'autonomie, est cité dans 10% des cas comme à l'origine de la solitude.»

<u>Les attentes</u> de nos bénéficiaires ?

Rester autonome à leur domicile en se libérant des tâches quotidiennes qu'ils ne sont temporairement plus en capacité de faire auprès de leur animal de compagnie (promenades extérieures ou nettoyage des litières.)

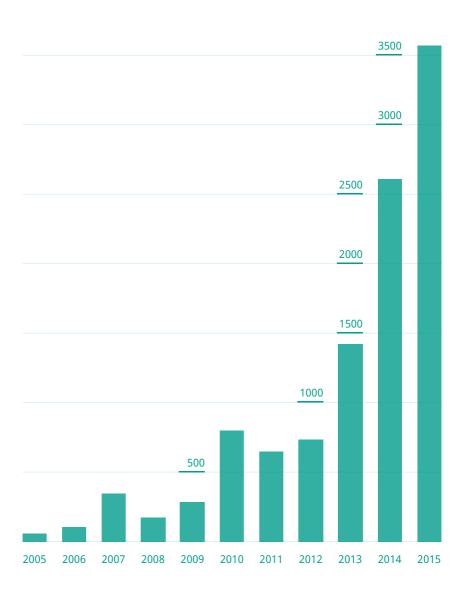
Les objectifs de cette activité?

Elle permet de faciliter la garde des animaux chez leur maître et de conserver un lien social quotidien grâce aux rencontres régulières avec les nombreuses personnes de notre association, salariées ou bénévoles.

De plus, notre action soulage les aidants familiaux et les professionnels qui s'occupent de nos bénéficiaires.

Par cette activité, <u>Lianes</u> aide également au maintien de l'hygiène dans les logements et permet d'entretenir des échanges avec ces personnes isolées, pour mieux les connaître.

Enfin, elle encourage à la prévention, à sensibiliser sur l'importance des soins et à signaler éventuellement au personnel médical des observations, concernant de possibles changements concernant leur état de santé.



Nombre de promenades par année

Visites en

Sensible au lien et au contact social apportés par les animaux, <u>Lianes</u> a mis en place des visites en établissements spécialisés pour préserver le lien affectif entre l'animal et son maître. Ainsi, chiens, chats ou rongeurs, accompagnés de leurs maîtres rendent visite à des maisons de retraite, des centres de ré-éducation, etc.

En effet, la mise en relation avec l'animal crée du lien avec les résidents, procure du bien-être et une stimulation physique et affective.

établissements

Les bienfaits de la médiation animale deviennent alors une évidence pour les responsables de ces établissements.

Les premières visites en maison de retraite ont commencé en janvier 2005, en structure d'accueil de jour pour adultes en situation de handicap en avril 2010, puis en avril 2012 auprès d'enfants polyhandicapés.

Pourquoi des visites en établissement?

Rendre visite à des personnes (résidant) en établissements avec ses animaux (son animal) permet de mieux faire connaître les bénéfices physiologiques, psychologiques et sociaux qu'ils procurent aux personnes âgées, en situation de handicap ou en difficultés sociales. Leurs dirigeants sont alors plus à même de mettre en place des systèmes similaires dans leurs structures.

Les attentes de nos bénéficiaires?

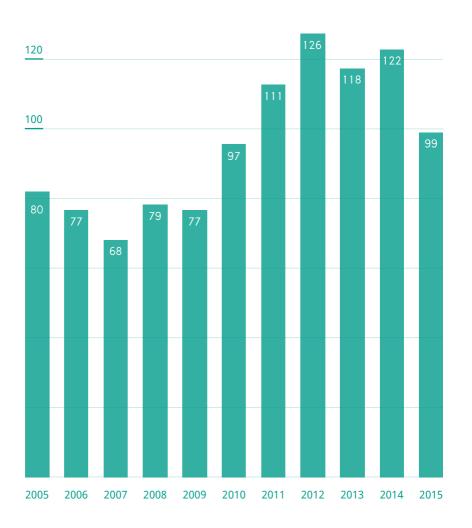
Les visites permettent de partager un moment de plaisir réciproque avec l'animal, de communiquer, de se socialiser, etc. Bref, de sortir de son quotidien.

Elles sont un moment de détente, de convivialité. Elles amènent à créer des groupes, des liens affectifs différents, à stimuler efficacement.

Les objectifs de cette activité?

Elle permet de créer du lien avec les résidents, de procurer du bien-être physique et psychologique et ainsi de diminuer la médication.

Elle stimule les relations affectives et le contact physique, tout en faisant connaître les bienfaits de la médiation animale.



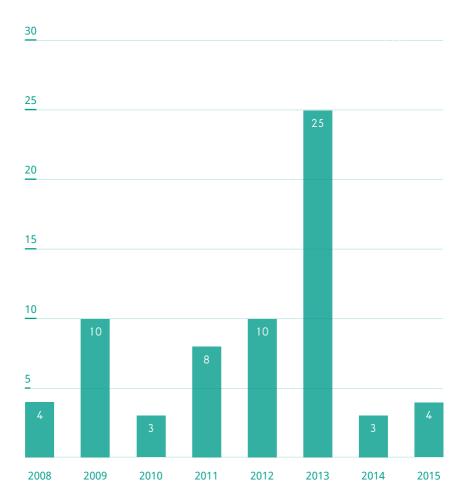
Nombre de visites par année

Ateliers de médiation animale

Ces ateliers s'appuient sur la relation Homme/Animal pour atteindre un objectif physique, psychologique, pédagogique, éducatif, affectif, social et créer du lien. 2008 a vu les premiers ateliers collectifs auprès des résidents d'<u>Horizon Amitié</u>, puis en 2010 aux Berges de l'Ain.

Les publics visés par cette activité sont des personnes accueillies en foyers, ou suivies par des structures d'insertion, ou bénéficiaires des services de Lianes. Ces ateliers sont menés par un ou deux salariés dans des lieux variés selon les objectifs et attentes de l'atelier, dans un souci de mixité sociale (référents sociaux, bénévoles, bénéficiaires, volontaires).

La médiation animale se fait soit avec les propres chiens des participants, soit avec des chiens choisis par l'animateur de séance.



Nombre d'ateliers collectifs par années.

<u>Pourquoi des ateliers</u> de médiation animale?

En passant par l'éducation de son animal de compagnie, parfois le seul lien qui le raccroche à la vie, l'intervenant tisse un lien de confiance avec son maître. Cette relation privilégiée permet de le responsabiliser à la fois sur les besoins de son animal et sur ses besoins propres de soins et d'insertion sociale.

Les attentes de nos bénéficiaires ?

- Trouver un soutien pour soigner leur animal et l'éduquer
- Trouver une écoute qui réponde à leurs besoins de liens humains

Les objectifs de cette activité?

- Aller à la rencontre des personnes SDF ou hébergées en foyer pour établir un lien grâce à l'animal de compagnie
- Favoriser leur « dé-stigmatisation » et les inciter à mieux prendre en charge leur parcours de soins, d'insertion professionnelle et sociale.
- Soutenir et faciliter les relations avec les travailleurs sociaux.
- Améliorer les relations humaines en général.
- Faciliter l'accueil des animaux dans les logements et les foyers d'hébergement.



Partie 2. Fonctionnement

Bâtie sur l'attachement de ses dirigeants aux valeurs de Lianes, notre organisation se veut démocratique et solidaire, un environnement propice à la prise en compte des besoins de chacun, afin de gagner à la fois en bien-être, en communication, en créativité.

Outre les conditions matérielles de travail, nos besoins sont notamment : le Sens, la Reconnaissance, le Respect, la Fierté du travail bien fait, l'Équité et la Confiance. Notre mode de fonctionnement veut développer ces fondamentaux, pour créer un environnement où chacun participe et a le sentiment d'exister véritablement.

Si l'Homme est au cœur de nos préoccupations, en externe au travers de nos activités pour nos bénéficiaires, ainsi qu'en interne pour nos équipes salariées et bénévoles, notre fonctionnement doit aussi respecter les exigences légales en matière de droit du travail, des réglementations sanitaires et de sécurité, et tenir compte des contraintes administratives, économiques et financières.

Gouvernance

Ensemble, responsables bénévoles et responsables salariés conduisent l'association.

Bien que le pouvoir décisionnaire soit entre les mains des bénévoles membres de l'Organe de Direction, les responsables salariés sont systématiquement consultés et participent à toutes les réunions du **Bureau** ou de l'**OD** et ainsi aux décisions concernant le fonctionnement et la stratégie de <u>Lianes</u>.

L'Organe de Direction (OD) se réunit tous les trimestres, Le **Bureau**, composé du président, des vice-présidents, des trésoriers et des secrétaires, se réunit tous les mois.

Ces deux instances prennent toutes les décisions nécessaires à la gestion quotidienne de l'association.

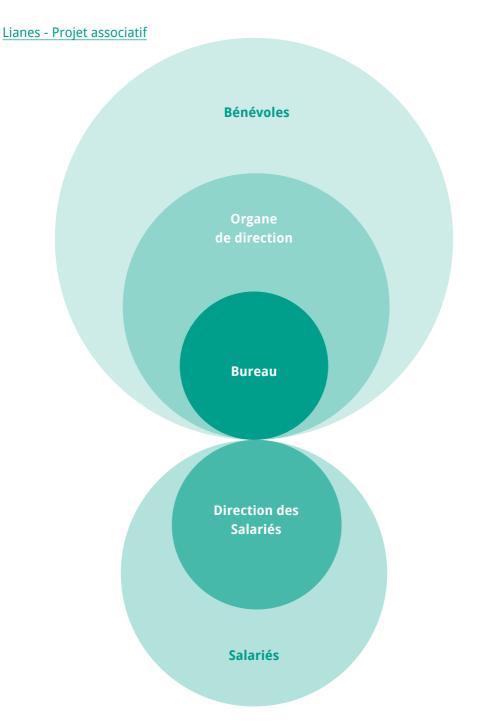


Schéma du fonctionnement de l'association.

Commissions

Les commissions sont les poumons de la vie associative, elles sont constituées de membres bénévoles de l'association, et peuvent solliciter des experts. Les responsables salariés y sont toujours conviés.

Elles ont pour fonction de pousser plus en avant les réflexions sur différents sujets. Les instances décisionnaires s'appuient sur leur travail.

- La «commission bénévoles» accueille, motive et fidélise les bénévoles.
- La «commission activités » propose des solutions sur des problématiques mises en évidence lors du fonctionnement habituel des activités de Lianes.
- La «commission festive» dynamise la vie associative.

- La «commission sécurité» améliore les conditions de travail des salariés et des bénévoles pour leur bien-être au travail, prévient les risques, respecte la législation.
- La «commission projet associatif» a pour objectif de donner du sens à nos actions, faire le point, suivre une ligne directrice commune, présenter et communiquer sur Lianes.

Référents par acti-

Pour faire face à l'activité croissante et au nombre de bénévoles en forte augmentation, il a fallu assister la coordinatrice des activités dans ses missions. Les référents sont les relais entre les bénévoles et la coordinatrice dans leurs domaines d'activités.

Objectifs

Accompagner la coordinatrice des activités (Anne) dans ses missions auprès des bénévoles de l'activité concernée.

Favoriser le lien entre la coordinatrice des activités et les bénévoles de l'activité concernée.

Favoriser le lien entre les bénévoles de l'activité concernée.

Représenter les bénévoles de l'activité concernée auprès de l'Organe de Direction

Des réunions salariés hebdomadaires

Ces réunions sont un temps d'échanges, de partages et d'écoutes qui sont devenus essentiels.

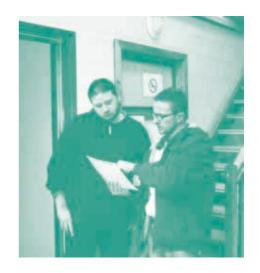
L'ensemble des salariés est consulté lors des réunions hebdomadaires dont l'essentiel est retransmis lors des réunions de bureau.

«Si l'on considère que le travail est un levier d'épanouissement, il faut aller au bout des choses et se donner les moyens de le rendre tel. Cela exige la réalisation de nombreuses

vités

conditions et notamment de remettre la parole au centre du travail et de ses organisations »

Dominique MEDA, philosophe et sociologue dans la revue de l'ANACT — Travail et changement.







Ressources

Une grande importance est accordée à l'accueil des personnes dans les locaux et dans l'association en général, qu'elles soient bénéficiaires, bénévoles, salariées, anciennes ou actuelles.

Nous (ensemble des salariés avec le soutien des bénévoles) travaillons avec les référents sociaux et médicaux afin que notre service soit véritablement utile pour les bénéficiaires.

Nos objectifs sont de créer du lien social et d'aider à l'accompagnement et à la résolution de problématiques souvent complexes. « N'oublions pas que si les ressources d'énergie de la terre ont des limites, celles de l'Homme sont infinies s'il se sent motivé »

Antoine Riboud

Notre richesse humaine

Une équipe disponible, réactive et chaleureuse, des salariés et des bénévoles formés, compétents et motivés.

Des contrats uniques d'insertion :

Le cadre proposé par des emplois, des stages ou du bénévolat au sein de notre association, permet de reprendre contact avec la société, d'offrir une écoute et un accompagnement, d'orienter vers des partenaires compétents.

Deux volontaires en service civique.

Une centaine de bénévoles actifs qui ont choisi :

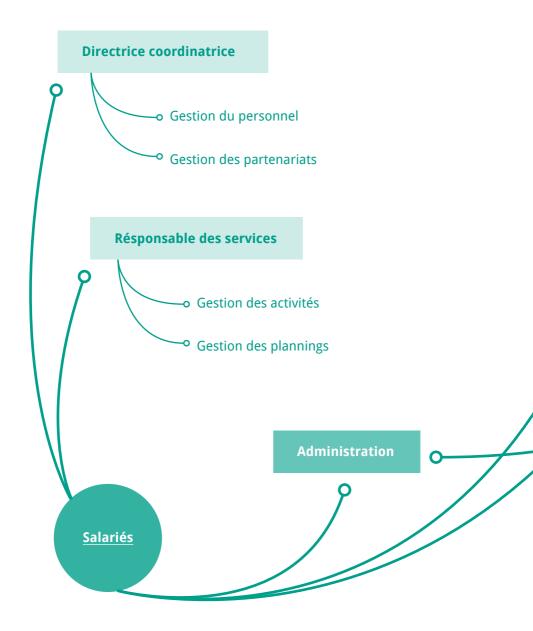
- D'être familles d'accueil pour nos pensionnaires chiens, chats, rongeurs.
- De rendre visite en établissements avec leur animal de compagnie.
- D'être promeneurs pour les services à domicile, d'aider au local (chenil, chatterie, entretien des boxes, des locaux et du terrain).

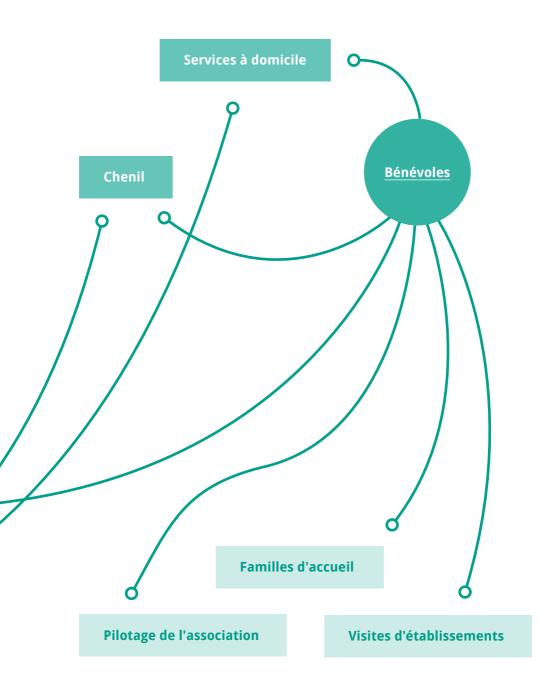
- De mettre en place des actions de communication (site internet, facebook, contacts médias, journal interne).
- D'aider à la comptabilité et à l'administratif.

- D'aider à l'organisation d'événements.
- De participer à la réflexion et au développement du projet associatif et de la médiation animale.

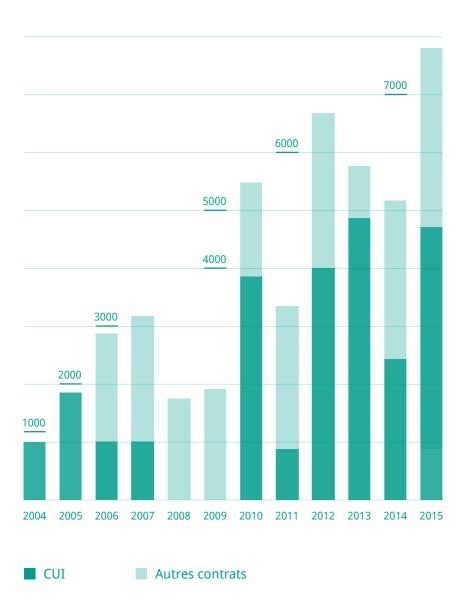


Schéma de la répartition de l'équipe

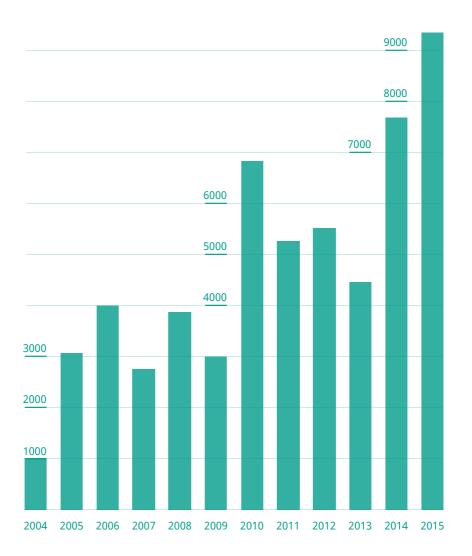




Évolution du nombre d'heures annuelles effectuées par les salariés.



Évolution du nombre estimé d'heures annuelles effectuées par les bénévoles.



Évolution des heures bénévoles

<u>Lianes</u> aide la personne à devenir actrice de son insertion sociale.

Les personnes en insertion sont accompagnées dans leur emploi par la responsable des services et dans leurs démarches sociales par la directrice. La parole est donnée à l'ensemble des salariés chaque semaine et ils sont investis dans des actions ponctuelles ou de prises de responsabilité (suivi des stocks, bricolage, achats) et sont orientés vers les organismes susceptibles de les accompagner dans leurs démarches. Les partenariats techniques dans ce domaine sont développés et entretenus autant que possible.

Au total, 23 personnes ont été salariées en C.U.I. depuis 2006 pour des durées de 6 mois à 24 mois.

Nos partenaires solidaires













































Nos locaux

Depuis mars 2014, nous travaillons dans nos locaux au 4 rue de Lübeck à Strasbourg. Situés dans le port du Rhin, nous avons trouvé un certain équilibre entre la proximité du cœur de ville pour nos bénéficiaires et l'éloignement suffisant pour que les animaux ne dérangent pas notre voisinage.

Avec les espaces verts clos et notre équipe de bénévoles et salariés, ces locaux peuvent accueillir jusqu'à 9 chiens, et autant de chats et de rongeurs et ainsi correspondent parfaitement à nos besoins.

Ressources







Locaux de <u>Lianes</u> — Interieur avec deux box.







Partie 4. Développement

Maintenant que nous savons qui nous sommes, que nous connaissons nos objectifs et savons où aller, il nous faut indiquer comment atteindre nos ambitions en tenant compte de notre histoire et des contraintes internes et externes.

Activités

Si la diversification de nos activités répond à un besoin social avéré, nos moyens humains et financiers ne suivent plus. Il est indispensable de mesurer nos besoins humains et financiers par activité, de valider l'adéquation à nos missions, de recentrer nos activités par rapport aux moyens dont nous disposons et de choisir le statut juridique adapté.

- Vérifier le sens et la viabilité des activités en cours ou à venir.
- Mettre en place une comptabilité analytique détaillée par activité.
- Extraire et analyser les statistiques sur le nombre d'heures travaillées par les salariés et les bénévoles sur chaque activité.
- Veiller à développer l'autofinancement de l'association.
- Choisir le statut juridique adapté.

- Veiller à ce que nos bénévoles soient en cohérence avec nos valeurs.
- Former les salariés et bénévoles aux comportements canins et félins pour un meilleur accompagnement des bénéficiaires.

Positionnement et environnement

Nous avons une bonne connaissance de nos différents publics et prestations et notre volonté de suivi et d'évaluation est forte. Les outils de gestion actuels sont insuffisants et pour certains ne sont pas totalement maîtrisés. Nous manquons de temps pour obtenir des résultats qualitatifs.

- Poursuivre les enquêtes auprès des différents publics (bénéficiaires, partenaires, bénévoles et salariés).
- Améliorer l'analyse quantitative et développer l'analyse qualitative de nos actions.
- Améliorer la commodité et l'accessibilité aux outils de gestion actuels.
- Former les salariés et bénévoles à la gestion du temps.
- Former les salariés et bénévoles à la bureautique.

Communication interne et externe

En interne

Un effort important de communication en interne a été réalisé en 2015. Des réunions des différentes instances décisionnaires intégrant les responsables salariés ont lieu régulièrement.

Les divers intervenants ne se croisent pas toujours, il est donc indispensable de faire passer les informations sur des supports connus et utilisés par tous.

- Poursuivre l'amélioration des informations dans les locaux.
- Instaurer une communication entre référents d'activité et le responsable d'une activité.
- Poursuivre les rencontres conviviales.
- Réactiver le journal interne.

En externe

Un effort important de communication en externe a été réalisé en 2015.

Nouveaux supports de communication, nouveau logo, démarches auprès des différents publics et partenaires. Il reste néanmoins encore beaucoup à faire.

 Solliciter la «commission bénévoles» pour mobiliser et fidéliser les bénévoles

- Trouver un responsable chargé de communication.
- Créer et mettre en action un plan de communication.
- Diffuser le Projet associatif.

Ressources humaines

Un énorme travail a été réalisé en 2015 : organigramme, gouvernance, conformité des contrats de travail à la législation et répartition des tâches dévolues aux salariés et bénévoles.

Grâce à cela, le climat social au sein de l'association s'est fortement amélioré.

Il est à noter que l'équipe se renouvelle régulièrement.

- Adaptation constante de la répartition des tâches selon les mouvements des intervenants (salariés et bénévoles).
- Formation des responsables salariés et bénévoles sur la dynamisation de la vie associative.
- Développement des formations en interne.
- Poursuite du travail de la «commission bénévoles».
- Réalisation d'un livret d'accueil.
- Poursuite du travail de la «commission festive».
- Réalisation du **Projet Associatif**.
- Poursuite du travail de la «commission sécurité».

Règles d'organisation

Le travail de la commission du *Projet Associatif* a permis de souligner et renforcer le fonctionnement de <u>Lianes</u> développé dans ce document.

Il reste néanmoins à stabiliser et mobiliser davantage les membres de l'Organe de Direction.

- Diffusion du Projet Associatif.
- Formation interne aux responsables salariés et bénévoles concernant la dynamisation de la vie associative.
- Poursuite du travail de la «commission bénévoles».

- Travail sur la répartition des responsabilités dans l'Organe de Direction
- Travail sur la reconnaissance et la valorisation des bénévoles.
- Formation sur la prise de responsabilité.

Réglementation fiscale et sociale

En matière fiscale

L'association est reconnue d'intérêt général, et délivre des reçus fiscaux. Les membres de l'Organe de Direction ne sont pas rémunérés pour leurs actions dans l'association. Jusqu'à ce jour les activités ne sont pas imposables car considérées comme non concurrentielles.

- Faire valider chaque activité exercée par les services fiscaux. (cf autodiagnostic page 43)
- Communiquer sur notre possibilité de recevoir des dons et legs.
- Réunir les conditions pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique.

En matière sociale

L'association, ne relevant d'aucune convention collective, est soumise au droit du travail légal. Les contrats, registres et affichages ont été revus en 2015, les salaires et charges sociales sont effectués par un prestataire expert externe.

- Poursuivre le travail de la «commission sécurité».
- Garder une veille sur la législation sociale avec nos partenaires.
 (Pôle Emploi, Maison des Associations, Inspection du travail, etc.)

Gestion comptable et finan-cière

La comptabilité est tenue dans le respect des règles comptables et les documents extraits d'un logiciel basique.

La mise en place d'un logiciel permettant une comptabilité analytique avec comptes de tiers a été réalisée début 2016.

- Élaboration de situations semestrielles détaillées par activité.
- Élaboration régulière d'un état prévisionnel de trésorerie

- Élaboration de situations semestrielles détaillées par activité.
- Élaboration d'un état des retards de paiement.
- Augmenter l'autofinancement de l'association.
- Développer nos partenariats financiers privés et publics

Historique

1er septembre 2002

Début d'une étude de faisabilité d'un projet de développement par Sabine Roubire.

19 novembre 2003

Assemblée Générale de création d'activités intégrant la médiation de l'animal à l'initiative d'une dizaine de bénévoles convaincus de l'importance de soutenir les propriétaires d'animaux connaissant des difficultés.

20 décembre 2003

Premier chien accueilli en pension en famille d'accueil pour cause d'hospitalisation de sa maîtresse. Partenariat avec la <u>SPA</u>.

7 janvier 2004

Premier service à domicile pour promener le chien d'une personne âgée.

6 juillet 2004

Embauche de la première salariée pour la coordination et la mise en place des nouvelles activités. **7 octobre 2004**

Présentation de nos activités au colloque international de l'International Association of Human-Animal Interaction Organisation (IAHAIO).

23 décembre 2004

Ouverture et gestion de deux boxes pour accueillir les chiens des résidents au *Foyer Accueil Koenighoffen* (Horizon Amitié).

19 janvier 2005

Première visite avec des chiens à la maison de retraite *St Charles* de Schiltigheim.

26 janvier 2005

Premier résident accompagné d'un chien accueilli au Foyer d'Hébergement Accueil Koenigshoffen.

8 novembre 2008

Premier atelier de médiation canine, activité en extérieur avec des personnes en difficulté propriétaires de chien, en partenariat avec Horizon—Amitié.

10 mars 2009 Premier atelier de médiation

canine avec les «Don Quichotte»

12 mai 2009 Intervention à la FNARS

sur le thème: «Comment accueillir

les résidents accompagnés

de chiens ?».

1er novembre 2009 Installation de l'association dans les

locaux de Geispolsheim et création

d'un chenil social.

Avril 2010 Première visite des chiens visiteurs

au SAJH (Structure d'Accueil

de Jour et d'Hébergement) de l'AAPEI

à Schiltigheim.

Décembre 2011 Attribution du 6ème Prix

de la Solidarité Sélection

France Bleu ainsi que du Prix :

«coup de cœur».

Mars 2012 Concrétisation du partenariat avec

l'association <u>Evi'Dence</u> (Médiation Animale en milieu carcéral) avec l'embauche en CUI de 6 mois

Tembauche en Coi de 6 mo

d'un détenu sortant.

13 avril 2012 Première visite de chiens

visiteurs auprès d'une jeune fille

polyhandicapée au SAJEP

de Bischheim.

Mai 2013 Formation des bénévoles

par le GIP Alsace Gérontologie.

Mars 2014 Installation dans nos locaux

à Strasbourg.

Décembre 2014 Lancement des trois commissions :

«Projet Associatif», «Bénévoles»

et «Sécurité».

7 mars 2015 Mise en place de référents

bénévoles par activité.

Août 2015 Refonte de nos supports

de communication et création

de notre nouveau logo.

Septembre 2015 Élaboration du Document

Unique d'Évaluation des Risques

Professionnels.

11 septembre 2015 Première réunion collective

mensuelle d'accueil des nouveaux

bénévoles.

Colophon

Ce projet associatif fut rédigé entre décembre 2014 et juin 2016.

Pour son écriture, il résulte du travail de : Evelyne Marchal et Sabine Roubire.

Remerciements spécifiques :

Tillian Strubel pour ses dessins des bénéficiaires et de leurs chiens.

Marine Niedermeyer pour ses graphiques.

Marielle Schmitt pour sa relecture.

Remerciement à tous les salariés, volontaires, bénévoles et partenaires qui, de près ou de loin font vivre notre projet associatif.

Nous remercions également :

Intervenants extérieurs:

Jean Paul Bartholmé
Passerelles & Compétences.
Alexandra Lopez
Juriste spécialiste
en droit des sociétés.
Michel Raget
Retraité directeur
de cabinet à la SNCF.
Jean Ruch

Président AFTC Alsace.

<u>Bénévoles et salariés qui</u> <u>ont participé à la Commission</u> «projet associatif» :

Brigitte Biediger, Anik Brücker, Gaëlle Buchheit, Julie Caron, Marcelle Cheminade, Claudine Comes, Gilles Desaulniers, Myriam Fichot, Claude Fressange, Gabriel Fumel,



Liliane Gasparini, Hubert Hiegel, Arlette Martin, Stéphane Meyer, Victoria Piazza, Anne Trotzier, Philippe Vaille, président de l'association, Marguerite Weith, Yvette Zerr et tout ceux que nous aurions pu oublier.

Publication:

Association Lianes 4 rue de Lübeck, 67000 Strasbourg

www.association-lianes.fr assoc.lianes@free.fr 06 63 55 17 85

Composition graphique:

Romain Goetz coucou@romaingoetz.fr www.romaingoetz.fr

Le <u>Projet Associatif</u> à été composé grâce aux polices de caractères suivantes :

La **Libertinage**, dessinée par Open Source Publishing et publiée sous licence <u>OFL</u> (SIL Open Font License).

La **Crusoe Text**, dessinée par <u>Daniel Pimley</u> et publiée sous licence OFL.

La **Droid sans**, dessinée par <u>Steve Matteson</u> et publiée sous Apache License, version 2.0.

Impression et façonnage:

Papier Machine http://www.papiermachine.fr

<u>Lianes - Projet associatif</u>





Association Lianes

4 rue de Lübeck, 67000 Strasbourg

06 63 55 17 85 www.association-lianes.fr assoc.lianes@free.fr